# Quiconque craint de ne pas se réveiller en fin de nuit, qu'il prie le « Witr » au début de celle-ci ! Et celui qui désire veiller la dernière partie de la nuit, qu'il prie le « Witr » en fin de nuit ! Car la prière de la fin de la nuit a des témoins, et c'est préférable.

Jabir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque craint de ne pas se réveiller en fin de nuit, qu'il prie le « Witr » au début de celle-ci ! Et celui qui désire veiller la dernière partie de la nuit, qu'il prie le « Witr » en fin de nuit ! Car la prière de la fin de la nuit a des témoins, et c'est préférable. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith indique qu'il est permis d'accomplir le « Witr » [la prière impaire qui clôture les prières de la nuit] en début de nuit, et c'est préférable pour quiconque craint de ne pas se réveiller en fin de nuit ; de plus, la prière en fin de nuit est plus méritoire car les Anges y assistent.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/11278